



Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 8 MARS 2018 À 19 h 00 AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3.

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente
Mme Lise Coulombe, vice-présidente
M. Jean Hébert, président-directeur général (PDG)
Mme Johanne Asselin
Dr Robert Bisson
M. François-Régis Fréchette
M. Michel Hébert
Mme Claire Major
Mme Julie Pépin
M. Michel Roy
Dr Jean-Marc Sauvé
M. Gilbert Whiteduck - *par téléphone*

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Murielle Laberge
Mme Judy Millar
M. Mathieu Nadeau
Mme Louise Poirier, membre observateur
Mme Monique Séguin
M. Jean-François Trépanier

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint
M. Denis Marleau, directeur général adjoint
M. Stéphane Pleau, directeur des services techniques et logistiques (DSTL)
Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
Dr Guy Morissette, directeur des services professionnels (DSP)
M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG
Mme Geneviève Côté, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

Une quinzaine de personnes assistent à la rencontre

NOTES :

- Avec l'accord des membres présents, M. Gilbert Whiteduck participe à la rencontre à distance, par téléphone.

- Une séance plénière non publique a précédé la séance régulière et publique de 17 h à 19 h. Les points suivants ont été traités :

- Processus de désignation des membres du C.A.;
- Nouveau calendrier du C.A.;
- Bilan de la rencontre entre la présidente du C.A. et le ministre de la Santé et des services sociaux;
 - Évaluation du PDG
- Suivi de la situation en radio-oncologie;
- Tableau de bord du C.A.

CISSSO-028-2018

1 Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

ATTENDU que M. Gilbert Whiteduck participe à la rencontre par conférence téléphonique;

ATTENDU la correction du titre point suivant :

- 11.3 Avoir sa région à cœur;

ATTENDU l'ajout des points suivants :

- 3.3 Création d'un comité pour l'évaluation du PDG;

- 11.4 Commission Gatineau, Ville en santé;

ATTENDU que le point « 9.1 Rapport de la présidente du comité de la vigilance et de la qualité » est annulé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

2 Adoption des procès-verbaux

CISSSO-029-2018

2.1 Procès-verbal de la séance du 25 janvier 2018

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 25 janvier 2018 tel que déposé.

CISSSO-030-2018

2.2 Procès-verbal de la séance du 16 février 2018

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance spéciale du 16 février 2018 tel que déposé.

3 Tableaux et rapports

3.1 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
Séance régulière du 25 janvier 2018		
3.3	Plan d'action pour améliorer la qualité et la sécurité des services cliniques	Le plan d'action a été diffusé à l'interne et notamment publié de façon intégrale dans l'INFO-CA.
5.2	Application de la politique portant sur les soins de vie – Rapport semi-annuel	Le rapport a été acheminé au MSSS dans les délais prescrits et publié sur le site Web du CISSS de l'Outaouais : https://ciyss-outaouais.gouv.qc.ca/obtenir-un-service/soins-de-fin-de-vie/
7.3	Planification triennale du Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières	La résolution de même que les plans triennaux ont été acheminés au MSSS dans les délais prescrits.
8.3	Règlement sur la régie interne du C.A.	La nouvelle version du Règlement a été diffusé à l'interne et placée sur le site Web du CISSS de l'Outaouais. Une copie a été acheminée au MSSS.
12	Félicitations et remerciements	La résolution de félicitations et remerciement concernant le Plan d'action concernant le respect des droits des usagers des Premières Nations a été acheminée aux équipes ciblées et une mention a été faite dans l'INFO-CA. Une traduction en langue anglaise de la région a été produite pour l'envoi aux partenaires et aux conseils de bande des deux communautés Premières Nations.
13.3	Politique de gestion intégrée de la santé organisationnelle	La politique a été diffusée à l'interne.
Séance spéciale du 16 février 2018		
3	Nomination commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS)	La nomination a été officialisée et le processus pour le remplacement au poste de commissaire adjoint a débuté.



3.2 Rapport du président-directeur général (remis séance tenante)

Rapport d'activités PDG – Période du 25 janvier au 8 mars 2018	
Date	Activité/description
26 janvier 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le Dr. Horacio Arruda, directeur national Santé publique.
30 janvier 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Département régional de médecine générale (DRMG). • Table de coordination nationale RUIS.
31 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Comité régional sur les services pharmaceutiques de l'Outaouais (CRSPO).
1 ^{er} février	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les instances syndicales – Suites du C.A. • Conseil des gouverneurs de la direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux (DARSSS).
5 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre Syndicat FIQ – Horaire, disponibilité et gestion du temps supplémentaire.
7 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Premier point de presse portant sur les mesures exceptionnelles en lien avec la grippe, les urgences et les unités hospitalières.
8 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion – Comité de la vigilance et de la qualité.
13 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre syndicat CSN. • Rencontre syndicat APTS.
14 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de la vigilance et de la qualité. • Comité exécutif des médecins, dentistes et pharmaciens (CECMDP).
16 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence téléphonique RUIS McGill.
19 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de gestion du Réseau (CGR) – Longueuil : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre avec le Ministre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets ratio infirmières et équipes de soin. ○ Salle de pilotage du CGR. ○ Situation financière, des négociations, de l'implantation du PL130 (rencontre le 20 mars 2018). ○ Révision des orientations ministérielles du programme de soutien aux organismes communautaires – démarche de consultation. ○ Calendrier de déploiement des ententes de gestion et d'imputabilité (EGI) 2018-2019. ○ Suivi Agrément Canada. ○ Processus d'appréciation annuelle des PDG pour l'année 2017-2018. ○ Signature de l'avenant au contrat avec le Conseil québécois d'agrément pour la certification des résidences privées pour aînés.
23 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Deuxième conférence de presse portant sur les mesures exceptionnelles en lien avec la grippe et le taux d'occupation des urgences et des unités hospitalières.
26 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Comité RH du conseil d'administration.
27 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Annonce ministérielle par le Ministre G. Barette de l'endoscopie dans le Pontiac et l'unité de périnatalité à l'Hôpital de Gatineau (32 chambres TARP). • Rencontre de représentants syndicaux avec le ministre Barette. • Comité de vérification.
28 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Département régional de médecine générale (DRMG).
1 ^{er} et 2 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Congé PDG.
5 mars 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Entrevue Radio Canada situation financière du CISSSO.
Février – mars 2018	Gestion des urgences et des unités hospitalières – Mesures exceptionnelles.

En réponse à une question d'un membre du conseil d'administration, le PDG informe que le MSSS fait une consultation auprès des organismes communautaires avant de réviser le programme de soutien aux organismes communautaires.

CISSSO-031-2018

3.3 Création d'un comité pour l'évaluation du PDG

ATTENDU que le ministre de la Santé et des Services sociaux consulte les présidents des conseils d'administration (C.A.) des établissements de santé et de services sociaux du Québec dans le cadre du processus d'évaluation des présidents-directeurs généraux;

ATTENDU que le MSSS a fourni une grille d'évaluation à la présidente pour encadrer le processus d'évaluation du PDG et demande à celle-ci de soumettre son évaluation au plus tard le 15 mars 2018;

ATTENDU les normes d'agrément en gouvernance qui soulignent l'importance de l'évaluation du



rendement du PDG;

ATTENDU que la présidente du CA. du CISSS de l'Outaouais souhaite que les membres participent au processus;

ATTENDU la recommandation de la présidente du C.A. de former un comité ad hoc de trois membres indépendants en charge du processus d'évaluation;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes au sein du comité d'évaluation du PDG:

- Mme Lucie Lalonde, présidente
- Mme Lise Coulombe, vice-présidente
- M. Michel Roy

DE MANDATER le comité d'évaluation du PDG de remplir la grille d'évaluation et de l'acheminer dans les délais prescrits.

4 Période de questions du public - 19:30

Quelques membres du public s'adressent au conseil d'administration:

- Une employée du CISSS de l'Outaouais distribue un document et témoigne d'une expérience de harcèlement psychologique et sexuel dans le milieu de travail. Elle demande la position du conseil d'administration en regard des politiques encadrant les incidents reliés au harcèlement psychologique et sexuel dans le milieu de travail et les conséquences encourues par les gens qui posent de tels gestes.

La présidente du conseil d'administration indique qu'une réponse écrite sera adressée.

- Mme Lyne Plante de la FIIQ sensibilise le conseil d'administration sur la situation difficile du personnel infirmier et le recours au temps supplémentaire obligatoire.
- Mme Ginette Langevin prend la parole au nom de personnes présentes souffrant d'hypersensibilité environnementale et chimique. Elle demande si le CISSS de l'Outaouais a l'intention de se doter d'une politique efficace pour contrer le port du parfum et de produits parfumés et protéger les membres du public souffrant d'hypersensibilité environnementale et chimique. Elle dépose une mise en demeure.

La présidente du conseil d'administration souligne qu'une réponse écrite sera acheminée.

- Mme Véronique Belley, infirmière à l'urgence de Gatineau invite les membres du conseil d'administration à une soirée micro ouvert le 9 mars 2018 pour discuter des problèmes rencontrés par les infirmières et infirmiers.

5 Présentations

5.1 Groupes de médecine familiale

Le directeur des services professionnels, Dr Guy Morissette, dépose et commente une présentation sur les groupes de médecine familiale (GMF). Ce sont des regroupement volontaires de médecins qui travaillent dans un environnement favorisant la pratique de la médecine de famille en groupe en collaboration avec des infirmières, des travailleurs sociaux et d'autres professionnels, auprès d'une clientèle inscrite à un des médecins du groupe. Il existe trois types: privés, intra-muros et mixtes. Les obligations d'un GMF sont les suivantes:

- 68 heures d'ouverture par semaine, incluant les samedis, dimanches et jours fériés;
- Réponse adaptée à la clientèle vulnérable.

Selon le nombre d'inscription, chaque GMF se voit attribuer un certain nombre de professionnels parmi la liste suivante:

- Infirmières cliniciennes (obligatoire)



- Travailleurs sociaux (obligatoire)
- Autres professionnels au choix

Un GMF universitaire (GMF-U) se distingue par sa reconnaissance universitaire en matière d'enseignement et son agrément dans le Programme de médecine de famille par le Collège des médecins du Québec et le Collège des médecins de famille du Canada. Il reçoit des résidents et autres apprenants.

En complémentarité avec l'offre de service des GMF, le Programme de désignation réseau vise à assurer une offre de service accrue à toute clientèle inscrite ou non. Les GMF qui obtiennent cette désignation (GMF-R) bénéficient d'un financement et d'un soutien professionnel accru pour consolider un dernier filet de sécurité avant le recours aux services d'urgence.

En Outaouais, 13 GMF et un GMF-R œuvrent sur le territoire et affichent un taux d'assiduité global de 89,6 %, soit au-delà de la cible gouvernementale de 80 %. Aucun GMF du territoire n'affiche un taux d'assiduité inférieur à 80 %.

En réponse aux questions des membres du conseil d'administration Dr Morissette apporte les précisions suivantes:

- La collectivité des GMF en Outaouais améliore l'accessibilité aux soins et services.
- L'ajout de personnel permet aux médecins de voir plus de patients.
- La concertation des divers professionnels à l'intérieur des GMF et l'uniformisation des pratiques et des méthodes de travail figurent parmi les défis à relever.

6 Affaires médicales

6.1 Statuts et privilèges

CISSSO-032-2018

6.1.1 Dre Marie-Ève Girard (12034)

CONGÉ DE MATERNITÉ

ATTENDU que Dre Marie-Ève Girard est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale aux installations de Gatineau;

ATTENDU le plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé de maternité/parental dûment remplie et signée par la requérante et son chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 14 février 2018 (résolution 2018-0009);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la demande de congé de maternité/parental de Dre Marie-Ève Girard, membre actif au sein du département de médecine générale à partir du 22 janvier 2018 jusqu'au 22 janvier 2019.

CISSSO-033-2018

6.1.2 Dr Michel Laflèche (15611)

CONGÉ D'ÉTUDE

ATTENDU que Dr Michel Laflèche est titulaire d'un statut de membre associé avec privilèges en médecine générale aux installations du Pontiac;

ATTENDU le plan d'effectifs médicaux de médecine générale du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la demande de congé d'étude dûment remplie et signée par le requérant et son chef de département;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de



la séance du 14 février 2018 (résolution 2018-00109);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la demande de congé d'étude du Dr Michel Lafèche, membre associé au sein du département de médecine générale à partir du 1 octobre 2017 jusqu'au 1 octobre 2018.

CISSSO-034-2018

6.2 Plan d'organisation clinique des départements médicaux

ATTENDU qu'une modification a été apportée à la LSSSS suite à l'adoption de la loi 130 le 25 octobre 2017;

ATTENDU que l'article 6 de la loi 130 stipule que le plan d'organisation d'un centre intégré de santé et de services sociaux ou d'un établissement non fusionné doit être transmis au ministre;

ATTENDU que l'article 6 stipule que le ministre doit approuver le plan d'organisation des établissements - avec ou sans modification;

ATTENDU que l'article 19 de la loi 130 stipule que : « le plan d'organisation d'un centre hospitalier exploité par un établissement public doit prévoir les départements suivants :

1. anesthésie;
2. biologie médicale;
3. chirurgie;
4. gynécologie-obstétrique;
5. imagerie médicale;
6. médecine générale;
7. médecine spécialisée;
8. médecine d'urgence;
9. pédiatrie;
10. pharmacie;
11. psychiatrie».

ATTENDU que l'article 19 de la loi 130 stipule que : « le ministre détermine les établissements publics qui doivent prévoir un département de santé publique dans leur plan d'organisation. Le département d'imagerie médicale doit regrouper les services de radiologie et de médecine nucléaire et le département de biologie médicale doit regrouper les services d'hématologie, de biochimie, de pathologie, de microbiologie et de génétique. Le département de médecine spécialisée doit comprendre le service de radio-oncologie »;

ATTENDU que la direction des services professionnels a procédé à une série de consultations auprès de l'exécutif du CMDP le 10 janvier 2018, la Table des chefs de département le 17 janvier 2018, le comité de direction et le comité de coordination clinique le 6 février 2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le plan d'organisation clinique des départements médicaux du CISSS de l'Outaouais tel que présenté.

7 Comité de vérification

7.1 Rapport du président du comité - séance du 27 février 2018

M. Michel Hébert, président du comité de vérification, fait le point sur certains éléments abordés lors de la séance du 27 février 2018.

- Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) – volet équipement non médical et mobilier :
 - Le plan triennal 2017-2020 totalise 7,5 M\$.
 - Ces budgets sont réservés pour le maintien de l'équipement non médical et du mobilier.
 - Les remplacements sont priorisés selon des critères prédéfinis et la gestion de l'enveloppe respecte le cadre réglementaire.



- Programme de gestion intégrée des risques :
 - Un état de situation sur l'avancement des travaux a été fait au comité.
 - L'élaboration du programme est très avancée.
 - Des travaux sont en cours afin de développer des outils conviviaux qui serviront à la mise en œuvre du programme.
 - Une présentation quant à l'avancement du dossier est prévue en mai prochain.
- Contrats de vente de services en médecine nucléaire :
 - Deux nouvelles ententes de vente de services en médecine nucléaire ont été présentées au comité.
 - Les contrats sont signés avec la firme de Recherches Neuro-Hippocampe qui est déjà connue du CISSS.
 - Ces ententes respectent le cadre réglementaire et la politique entérinée par le conseil d'administration concernant ce type de vente de services, et n'ont aucun impact sur la clientèle du CISSS de l'Outaouais.
 - Le comité recommande au conseil d'administration d'autoriser l'établissement à signer ces contrats.
- Planification budgétaire 2018-2019 :
 - Un état de situation quant aux travaux de planification budgétaire a été fait.
 - N'ayant à ce jour aucune confirmation de la part du MSSS quant à un financement supplémentaire accordé, une stratégie de retour à l'équilibre est en élaboration.
 - La priorité du CISSS est d'améliorer la santé organisationnelle. Des plans d'action sont en cours afin d'agir sur la présence au travail et stabiliser les équipes (stratégie de recrutement, réorganisation, rehaussement des postes, etc.). Ces actions devraient permettre une diminution des coûts en assurance salaire, en temps supplémentaire et en main-d'œuvre indépendante.
 - L'amélioration de l'efficacité est également visée.
 - Des mesures administratives seront mises en place afin d'assurer une gestion optimale des contrats et des fournitures médicales.
 - Des cibles d'amélioration de l'efficacité sont identifiées, des plans d'action sont en élaboration.

7.1.1 État de la situation financière à la période 11

M. Michel Hébert, président du comité de vérification, fait état de la situation financière à la période 11 (au 3 février 2018) :

- La situation reflète toujours les enjeux identifiés jusqu'à maintenant.
- L'assurance salaire et les coûts en médicaments continuent de générer une pression financière importante.
- La situation actuelle reliée à l'activité grippale élevée vient s'ajouter à ce contexte.
- Le déficit cumulatif à la période 11 s'établit donc à (6 593 154 \$) sur un budget cumulatif de 657,6 M\$ ou (1 %).
- Masse salariale : (4 M\$) composés de déficits importants en TS, MOI et assurance salaire.
- Autres charges directes : (2,6 M\$) composés majoritairement d'un écart en médicaments oncologiques (2,4 M\$).
- Les démarches se poursuivent avec le MSSS afin d'obtenir un financement supplémentaire relié à ces enjeux conjoncturels, sans lesquels l'établissement serait en équilibre budgétaire.

7.2 Procès-verbal de la séance du 16 janvier 2018

Dépôt du document en titre.

CISSSO-035-2018

7.3 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM)

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais se conforme aux règles de gouvernance des enveloppes d'immobilisation tel que définies par la circulaire 2013-033;

ATTENDU que le plan triennal 2017-2020 pour la conservation de l'équipement et du mobilier - Volet équipement non médical et mobilier (PCEM-ENMM) doit être adopté par le conseil d'administration de l'établissement et acheminé au MSSS pour information avant le 31 mars 2018;

ATTENDU que le PCEM-ENMM 2017-2020 fait l'objet des consultations requises à l'interne et est recommandé par le comité de direction de l'établissement (rencontre du 20 février 2018);

SUR PROPOSITION DUMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



D'ADOPTER le PCEM-ENMM 2017-2020 pour un montant total de 7 540 070 \$.

CISSSO-036-2018

7.4 Contrats de vente de services en médecine nucléaire

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais (l'établissement) développe ses sources de revenus dans un objectif de financement de ses activités d'exploitation;

ATTENDU que le département de médecine nucléaire de l'établissement désire poursuivre ses activités de vente de services avec des partenaires privés;

ATTENDU que la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc. est un client de l'établissement qui utilise déjà le plateau technique en médecine nucléaire pour effectuer des tests dans le cadre de projets de recherche;

ATTENDU que l'établissement se conforme à la circulaire ministérielle 2014-009 régissant les paramètres à respecter en matière d'utilisation des ressources financières et humaines de l'établissement, notamment en matière de niveau de service à la population et en matière de tarification;

ATTENDU l'obligation pour l'établissement de faire adopter les projets de contrats de vente de services par son conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'établissement à vendre des services diagnostiques du secteur TEP-SCAN (hôpital de Gatineau) du service de médecine nucléaire aux fins de projets de recherche Genentech GN39763 et MNI Protocole 54861911ALZ2003 conduits par la firme Recherches Neuro-Hippocampe inc.

8 Comité des ressources humaines

8.1 Rapport de la présidente du comité - séance du 26 février 2018

La présidente du comité des ressources humaines, Mme Lise Coulombe, fait le point sur la séance du 26 février 2018.

- Suite à l'adoption par le CA de la Politique de santé organisationnelle, les étapes d'élaboration des plans d'action et des plans d'amélioration de la santé des équipes –étapes de déploiement de la politique organisationnelle ainsi que la planification de la diffusion de la politique ont été présentées. Il est prévu que l'ensemble du personnel soit familiarisé à la politique d'ici juin 2018.
- Le comité fera un suivi régulier des résultats attendus, des moyens pris pour la mise en œuvre, de l'état d'avancement et des problématiques soulevées.
- Le comité a été mis à jour quant à la situation des mesures exceptionnelles mises en place pour diminuer la pression vécue aux urgences et unités hospitalières ainsi que les projets pilotes pour réduire le temps supplémentaire obligatoires. Le livre noir des urgences a soulevé des inquiétudes des membres du comité quant à l'essoufflement du personnel infirmier tel qu'exprimé par les auteurs du document et l'impact positif attendu de la mise en œuvre de la politique de santé organisationnelle et des mesures en cours pour adresser la situation.
- Les 4 stratégies de ressources humaines ont fait l'objet d'une présentation. Ces stratégies sont :
 - L'organisation du travail;
 - Le recrutement;
 - La Rétention;
 - Le partenariat externe.
- Les priorités seront liées à l'augmentation de l'offre de stage et la santé organisationnelle.
- Le comité a aussi convenu des indicateurs stratégiques liés aux ressources humaines qui sont liées à l'efficacité de l'organisation. Il s'agit du ratio d'assurance salaire, du taux d'heures supplémentaires et du recours à la main d'œuvre indépendante. D'autres indicateurs plus opérationnels seront aussi présentés au comité RH.
- Pour faire suite à l'auto évaluation du comité des RH, il a été convenu en comité de réviser le mandat du comité. Le mandat qui est déposé, vise à supporter le C.A. et la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques par des politiques et initiatives liées aux ressources humaines en vue d'assurer que l'organisation dispose de



ressources humaines adéquates. Ultiment et compte tenu de la gouvernance, le comité vise à supporter le PDG par des avis, des conseils et par son rôle de vigie pour répondre aux objectifs stratégiques de l'organisation.

- Une question a été soulevée en lien avec l'impact de la légalisation de la marijuana sur les politiques de ressources humaines. Il a été mentionné que la directrice des ressources humaines assisterait sous peu à une rencontre ministérielle liée à cet enjeu. Le comité abordera cette question lors de la prochaine rencontre et en informera le CA.

8.2 Procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018

Dépôt du document en titre.

8.3 Mandat du comité des ressources humaines du C.A.

Dépôt du document en titre.

9 Comité de vigilance et de la qualité

9.1 Rapport de la présidente du comité - séance du 14 février 2018

Le point est repoussé à la séance du 19 avril 2018.

9.2 Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2017

Dépôt du document en titre.

9.3 Procès-verbal de la séance du 8 février 2018

Dépôt du document en titre.

10 Affaires courantes

CISSO-037-2018

10.1 Politique de désignation de lieux pour reconnaissance exceptionnelle

ATTENDU la résolution CISSO-091-2017 adoptée le 18 mai 2017 engageant la direction générale à rédiger une politique de désignation de lieux pour reconnaissance exceptionnelle;

ATTENDU l'importance de faire connaître la contribution exceptionnelle de personnes en attribuant leurs noms à des lieux;

ATTENDU l'importance de baliser le processus de désignation des lieux pour reconnaissance exceptionnelle;

ATTENDU que le comité de direction a recommandé l'adoption de la politique;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique de désignation de lieux pour reconnaissance exceptionnelle telle que déposée.

CISSO-038-2018

10.2 Contrat de sage-femme

ATTENDU qu'en vertu du 5e alinéa de l'article 173 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux (chapitre S4.2), le conseil d'administration d'un établissement doit conclure les contrats de services avec les sages-femmes conformément aux dispositions de l'article 259.2 de cette loi, le cas échéant;

ATTENDU l'offre de service de Mme Kaoutar Bouadel;

ATTENDU l'obligation du conseil des sages-femmes, envers le conseil d'administration, de donner son avis sur les compétences et qualifications de toutes les sages-femmes qui font une offre de service au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais;

ATTENDU l'entrevue datée du 9 février 2018 par le comité de sélection et la recommandation favorable de ce dernier au Conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du Conseil des sages-femmes formulée le 28 février 2018;



ATTENDU la recommandation du président-directeur général Jean Hébert;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OFFRIR un contrat à temps partiel occasionnel à Mme Kaoutar Bouadel.

11 Correspondance

11.1 Réponse au comité consultatif des Collines

Dépôt d'une lettre signée par le PDG le 31 janvier 2018 en réponse à une demande d'information du comité consultatif des Collines.

11.2 Lettres de remerciement d'usagers

Dépôt de trois témoignages d'usagers datant du 31 janvier 2018, du 15 février 2018, et du 1er mars 2018 remerciant les équipes soignantes du CISSS de l'Outaouais.

11.3 Avoir sa région à cœur

Dépôt de l'article « Avoir sa région à cœur » signé par le journaliste Patrick Duquette et publié par le journal Le Droit le 6 mars 2018.

CISSSO-039-2018

11.4 Commission Gatineau, Ville en santé

Dépôt d'une lettre de demande de la Ville de Gatineau du 15 janvier 2018, visant à nommer deux représentants du CISSS de l'Outaouais au sein de la Commission Gatineau, Ville en santé.

ATTENDU la demande datée du 15 janvier 2018 de la Ville de Gatineau visant à nommer des représentants du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais au sein de la Commission Gatineau, Ville en santé;

ATTENDU que le rôle de la Commission Gatineau, Ville en santé est de veille stratégique liée aux enjeux de la Ville concernant la qualité de vie de la population, les saines habitudes de vie et la lutte à la pauvreté en agissant comme expert-conseil;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population de l'Outaouais en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique de la région;

ATTENDU que la Ville de Gatineau est un partenaire de premier plan du CISSS de l'Outaouais dans l'atteinte de sa mission;

ATTENDU que deux sièges sont réservés pour le CISSS de l'Outaouais, dont un siège spécifiquement rattaché à la santé publique;

ATTENDU que seuls le président-direction général et le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais peuvent engager l'organisation dans des décisions prises à la Commission Gatineau, Ville en santé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉSIGNER les deux personnes suivantes pour siéger à la Commission Gatineau, Ville en santé:

- M. Alain Godmaire, directeur santé mentale et dépendance;
- Mme Pauline Fortin, coordonnatrice à la direction de la santé publique.

12 Reconnaissance envers la qualité

CISSSO-040-2018

12.1 Remerciement à l'endroit de Dr Robert Bisson pour son implication au C.A. du CISSS de l'Outaouais

ATTENDU que Dr Robert Bisson a œuvré depuis le 22 janvier 2016 au sein du conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais en tant que représentant du Département régional



de médecine générale;

ATTENDU que Dr Robert Bisson quitte ses fonctions au conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais en date du 26 mars 2018;

ATTENDU que Dr Robert Bisson a apporté une valeur ajoutée importante aux travaux du C.A. du CISSS de l'Outaouais et de ses comités et a œuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Dr Robert Bisson pour sa participation et son implication au C.A. du CISSS de l'Outaouais de janvier 2016 à mars 2018 et d'en faire mention dans l'Info-CA.

CISSSO-041-2018

12.2 Remerciement - retraite CPQS

ATTENDU que M. Louis-Philippe Mayrand quittera le 31 mars 2018 son poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que M. Louis-Philippe Mayrand prend sa retraite après 42 années d'implication dans le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, dont 33 ans à titre de gestionnaire;

ATTENDU que M. Louis-Philippe Mayrand a oeuvré pendant près d'une dizaine d'années à titre de commissaire aux plaintes et à la qualité des services dans le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais;

ATTENDU que M. Louis-Philippe Mayrand a toujours oeuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance tout au long de son mandat au CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER M. Louis-Philippe Mayrand pour la qualité du travail accompli et d'en faire une mention dans l'Info-CA.

CISSSO-042-2018

12.3 Remerciement - retraite DSP

ATTENDU que Dr Guy Morissette quittera le 31 mars 2018 son poste de directeur des services professionnels du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que Dr Guy Morissette prend sa retraite après 30 années d'implication à titre de gestionnaire du réseau de la santé et des services sociaux, au sein d'établissements de l'Outaouais;

ATTENDU que Dr Guy Morissette a oeuvré pendant plus de 40 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux, dont 38 ans comme médecin de famille;

ATTENDU que Dr Guy Morissette a toujours oeuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance tout au long de son mandat au CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2017;

ATTENDU que plusieurs défis de taille ont été relevés par la direction des services professionnels;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Dr Guy Morissette pour la qualité du travail accompli et d'en faire une mention dans l'Info-CA.

CISSSO-043-2018

12.4 Remerciement - départ DSP adjointe

ATTENDU que Dre Carole McConnery a annoncé le départ de son poste de directrice adjointe des services professionnels - soutien à la pratique et aux activités du CMDP du CISSS de l'Outaouais pour le 31 mars 2018;

ATTENDU que Dre Carole McConnery a oeuvré pendant les cinq dernières années à titre de gestionnaire à la direction des services professionnels au sein du réseau de la santé et des services



sociaux de l'Outaouais;

ATTENDU que Dre Carol McConnery est médecin de famille en CLSC et médecin conseil en immunisation à la direction de la santé publique depuis 1992;

ATTENDU que Dre Carole McConnery a toujours oeuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance tout au long de son mandat au CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2017;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Dre Carole McConnery pour la qualité du travail accompli et d'en faire une mention dans l'Info-CA.

13 Huis clos

CISSSO-044-2018

13.1 Ouverture du huis clos

ATTENDU que l'article 10.1 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001) permet au conseil d'administration de décréter un huis clos pour une partie ou la totalité d'une séance;

ATTENDU que les discussions entourant les points suivants pourraient porter un préjudice à une personne:

- 13.3.1 Nomination d'un poste de cadre supérieur - DSP adjoint - soutien à la pratique et aux activités du CMDP;
- 13.3.2 Nomination d'un poste de cadre supérieur - DSP adjoint - soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux;
- 13.3.3 Ajout de signataires à la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- 13.3.4 Autorisation de recourir à un expert externe - Comité de discipline CMDP.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCRÉTER le huis clos pour la présente séance.

CISSSO-045-2018

13.2 Levée du huis clos

ATTENDU que les discussions entourant les points suivants sont terminées:

- 13.3.1 Nomination d'un poste de cadre supérieur - DSP adjoint - soutien à la pratique et aux activités du CMDP;
- 13.3.2 Nomination d'un poste de cadre supérieur - DSP adjoint - soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux;
- 13.3.3 Ajout de signataires à la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- 13.3.4 Autorisation de recourir à un expert externe - Comité de discipline CMDP.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER le huis clos pour la présente séance.

13.3 Décisions

CISSSO-046-2018

13.3.1 Nomination d'un poste de cadre supérieur - DSP adjoint - soutien à la pratique et aux activités du CMDP

ATTENDU que le poste de directeur adjoint aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités du CMDP sera vacant le 31 mars 2018;

ATTENDU que le poste a été affiché du 5 au 21 janvier 2018;



ATTENDU qu'une entrevue structurée s'est tenue le 15 février 2018 avec les membres suivants du comité de sélection :

- Monsieur Jean Hébert, PDG
- Madame Johanne Robertson, DRHCAJ
- Monsieur Daniel Tardif, PDGA
- Dr Guy Morissette, DSP

ATTENDU que les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :

- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Savoir gérer le changement
- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Pensée stratégique
- Sens de l'environnement
- Savoir mobiliser
- Savoir gérer les ressources
- Sens du partenariat

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de retenir la candidature du Dr Nicolas Gillot au poste de directeur adjoint aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités du CMDP;

ATTENDU que le salaire d'un cadre médecin est fixé par le Ministre (article 11.5 du règlement) et que la classe F a été attribuée au présent poste;

ATTENDU que le salaire de la classe F est de 198 237 \$ au 1^{er} avril 2017 et de 202 202 \$ au 1^{er} avril 2018;

ATTENDU que le titulaire d'un poste de directeur adjoint des services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités du CMDP doit être médecin (article 8.1 du règlement);

ATTENDU que le Dr Gillot est membre du Collège des médecins du Québec;

ATTENDU que les services du Dr Gillot sont requis à raison de 2,55 jours par semaine;

ATTENDU que le Dr Nicolas Gillot sera soumis à une période de probation d'une année;

ATTENDU que la date d'entrée en fonction sera déterminée par le président-directeur général;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Dr Nicolas Gillot au poste de directeur adjoint aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités du CMDP;

DE FIXER le salaire à la nomination du directeur adjoint aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités du CMDP, Dr Nicolas Gillot, à 198 237 \$ ou à 202 202 \$ par année, au prorata du temps travaillé et ce, en fonction de la date d'entrée en poste, qui sera déterminée par le PDG.

CISSSO-047-2018

13.3.2 Nomination d'un poste de cadre supérieur - DSP adjoint - soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux

ATTENDU que le poste de directeur adjoint aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux est vacant ;

ATTENDU que le poste a été affiché du 5 au 21 janvier 2018;

ATTENDU qu'une entrevue structurée s'est tenue le 15 février 2018 avec les membres suivants du comité de sélection :



- Monsieur Jean Hébert, PDG
- Madame Johanne Robertson, DRHCAJ
- Monsieur Daniel Tardif, PDGA
- Dr Guy Morissette, DSP

ATTENDU que les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :

- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Savoir gérer le changement
- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Pensée stratégique
- Sens de l'environnement
- Savoir mobiliser
- Savoir gérer les ressources
- Sens du partenariat

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de retenir la candidature de Dre Florina Cealicu Toma au poste de directrice adjointe aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux;

ATTENDU que le salaire d'un cadre médecin est fixé par le Ministre (article 11.5 du règlement) et que la classe F a été attribuée au présent poste;

ATTENDU que le salaire de la classe F est de 198 237 \$ au 1^{er} avril 2017 et de 202 202 \$ au 1^{er} avril 2018;

ATTENDU que le titulaire d'un poste directeur adjoint aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux doit être médecin (article 8.1 du règlement);

ATTENDU que Dre Florina Cealicu Toma est membre du Collège des médecins du Québec;

ATTENDU les services de Dre Toma sont requis à raison de 2.5 jours par semaine et que le MSSS devra autoriser l'aménagement du temps de travail de Dre Toma en lien avec la poursuite de sa pratique professionnelle sur des journées concomitantes aux fonctions de gestion;

ATTENDU que Dre Toma sera soumis à une période de probation d'une année;

ATTENDU que la date d'entrée en fonction sera déterminée par le président-directeur général;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Dre Florina Cealicu Toma au poste de directrice adjointe aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux, le tout conditionnel aux autorisations ministérielles requises. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le président-directeur général;

DE FIXER le salaire à la nomination de la directrice adjointe aux services professionnels – volet soutien à la pratique et aux activités des départements et services médicaux, Dre Florina Cealicu Toma, à 198 237 \$ ou à 202 202 \$ par année, au prorata du temps travaillé et ce, en fonction de la date d'entrée en fonction.

CISSSO-048-2018

13.3.3 Ajout de signataires autorisés à la Régie de l'assurance-maladie du Québec

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que CISSS de l'Outaouais doit identifier les signataires autorisés à attester de l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant dans l'établissement;



ATTENDU que toute modification à la liste de signataires autorisés doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration de l'établissement;

ATTENDU la recommandation du Docteur Guy Morissette, directeur des services professionnels du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉSIGNER Docteur Florina Cealicu Toma, Docteur Nicolas Pierre Maurice Gillot et Madame Anic Landry au registre des signataires autorisés pour les demandes de paiement soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au CISSS de l'Outaouais.

CISSSO-049-2018

13.3.4 Autorisation de recourir à un expert externe - Comité de discipline CMDP

ATTENDU que l'article 214 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) stipule que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) peut, avec l'autorisation du conseil d'administration, avoir recours à un expert externe à l'établissement;

ATTENDU que le 1er novembre 2017, le médecin examinateur Dr Martin Pham-Dinh a acheminé au Comité exécutif du CMDP une plainte étant datée du 1er juin 2017;

ATTENDU qu'un Comité de discipline présidé par Dr Jean-François Brouillette, a été formé par le Comité exécutif du CMDP afin d'étudier cette plainte;

ATTENDU la demande formulée au Conseil d'administration le 8 février 2018 par la présidente du Comité exécutif du CMDP afin d'autoriser le Comité de discipline à recourir à un expert externe dans l'étude de cette plainte;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le Comité de discipline, présidé par Dr Jean-François Brouillette, à recourir, si les membres de ce Comité l'estiment nécessaire, à un expert externe dans l'étude de cette plainte.

14 Date de la prochaine séance : 19 avril 2018

15 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 55.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 19 avril 2018, résolution CISSSO-051-2018.

NOTE : Après la séance régulière, les membres se réunissent pour un échange informel d'une dizaine de minutes visant l'amélioration du fonctionnement des séances.

